



**MOBILISER  
LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS  
POUR L'ÉDUCATION**

**2014-2020**

national  
*mobilité*  
promouvoir dispositif  
**projet** formation  
emploi **numérique** favoriser  
**union européenne** priorité **FSE** apprentissage  
jeunes **TICE** instance territoriale  
accompagnement **intégration** 2014-2020  
projet lutte contre le  
**décrochage scolaire**  
élève **financement** enseignant  
**FEDER** mobilisation **réussite**  
enseignement **compétences**  
*fonds structurels européens*  
**insertion** promotion



# LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS AU SERVICE DES PROJETS ÉDUCATIFS

L'enveloppe allouée à la politique européenne de cohésion est répartie entre plusieurs fonds : le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds de cohésion, qui concerne les États membres ayant le plus de difficultés économiques.

Le FEDER et le FSE sont également désignés sous le nom de "Fonds structurels", car ils visent à permettre aux États membres d'être solidaires les uns des autres tout en restant compétitifs dans l'économie mondiale. Leur objectif est d'agir en profondeur sur les structures économiques et sociales des régions européennes afin de réduire les inégalités de développement sur l'ensemble du territoire européen.

## **Le FEDER : Fonds européen de développement régional**

Il vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité (nouvelles technologies) et en favorisant le développement durable. Il accompagne les mutations économiques notamment en stimulant les dépenses de R&D dans les PME. Ainsi, il contribue à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

En 2014-2020, la gestion du FEDER sera entièrement confiée aux Présidents des Conseils régionaux.

## **Le FSE : Fonds social européen**

Il aide les actions innovantes pour faciliter l'accès à l'emploi et pour améliorer la formation des citoyens européens tout au long de leur vie.

En 2014-2020, 35% des fonds seront attribués aux régions (qui seront notamment en charge de la dimension "formation").

65% seront gérés par l'État, dont la moitié sera déléguée aux départements dans le cadre d'un accord-cadre national avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), en vue de la mise en œuvre d'une "stratégie emploi-inclusion".

**Le ministère de l'Éducation nationale a vocation à tirer pleinement partie de ces deux fonds.**





2014-2020

# RELEVEZ VOS DÉFIS ÉDUCATIFS AVEC LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

## Deux priorités nationales



### DÉVELOPPER L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT (TICE)

- **Améliorer** l'intégration du numérique dans les établissements scolaires en créant des dispositifs TICE innovants
- **Développer** les usages et les compétences numériques chez les élèves, les enseignants et les parents
- **Promouvoir** les métiers scientifiques de manière innovante grâce au numérique



### LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, FAVORISER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Financer** des parcours d'accompagnement vers l'emploi de jeunes en difficulté
- **Promouvoir** des actions de communication et de promotion en faveur de l'alternance
- **Favoriser** l'accès à des formations diplômantes

*Le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (FEDER),  
des opportunités pour développer vos projets*





Entre janvier 2007 et fin septembre 2013, en France, grâce aux fonds structurels européens, plus de **93 500 projets**, tous secteurs confondus, ont reçu un soutien de l'Union européenne, pour un montant total de près de **41 milliards d'euros**.

## POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS PENSEZ À



**CONSOLIDER VOTRE COLLABORATION  
AVEC LES INSTANCES TERRITORIALES COMPÉTENTES**  
(Préfectures et Conseils régionaux)



**POUR SUIVRE LA MOBILISATION ET LA PROFESSIONNALISATION  
DE VOS ÉQUIPES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES FONDS**  
et inscrire un module de formation aux fonds structurels dans les plans  
de formation régionaux et académiques



# LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS ET L'ÉDUCATION EN 2007-2013

## TYPOLOGIE

### I - Projets portant sur le décrochage scolaire (financements FSE)

On peut regrouper les projets selon deux grandes catégories visant des publics distincts

- Les actions de prévention/intervention qui visent les jeunes en risque de "décrochage scolaire"
- Les actions de compensation, en direction des jeunes de plus de seize ans ayant quitté le système éducatif sans avoir atteint le niveau minimum exigé de diplôme et de qualification.

#### Actions de prévention/intervention

- Actions de prévention mises en place au sein des établissements scolaires à l'initiative des équipes éducatives: aide méthodologique, tutorat, accompagnement personnalisé, soutien en "français langue étrangère", lutte contre l'illettrisme...
- Actions menées au titre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS ex-MGI) : remobilisation et remédiation visant le développement personnel, la resocialisation, la consolidation des acquis de base et des compétences, l'obtention du diplôme, l'élévation du niveau de qualification, l'élaboration d'un projet professionnel
- Dispositifs (ateliers, classes) relais visant l'accueil et l'accompagnement temporaire des élèves exclus et/ou de leurs parents.

Plus spécifiques et marginaux apparaissent des projets menés en direction des familles et des équipes éducatives, notamment des actions d'information, de sensibilisation et de professionnalisation des acteurs confrontés à des problématiques particulières.

#### Actions de compensation

- Actions à destination des élèves issus des zones sensibles et prioritaires, enfants de migrants ne possédant pas les rudiments de la langue française, enfants des gens du voyage, etc.
- Actions menées au titre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS ex-MGI) : conseil, expertise et ingénierie de formation
- Projets d'ingénierie éducative et pédagogique permettant la création d'outils, de ressources au bénéfice des jeunes "décrocheurs"
- Élaboration de dispositifs ou de structures innovants (micro lycées, structures seconde chance, etc.).

## II - Projets portant sur l'éducation numérique (financements FEDER)

La majorité des projets ont porté sur les

### Dépenses d'infrastructures

Il ne s'agit pas seulement d'opérations de raccordements et de câblages car la plupart des projets présentent également des actions complémentaires de rénovation du réseau des EPLE et l'achat de matériels adéquats (comme des serveurs).

### Équipements informatiques des EPLE, des enseignants et des élèves

Ils peuvent être de nature variée (ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, tableaux numériques interactifs, etc.) et sont parfois associés à des actions visant à en développer les usages pédagogiques, telle que la formation continue des personnels.

### Environnements numériques de travail (ENT)

Ces projets peuvent comprendre des études de faisabilité, voire d'impact. Ils peuvent également s'intégrer dans des projets plus larges, tels que la rénovation des infrastructures réseau des EPLE ou la formation relative au déploiement du numérique dans le domaine scolaire (formation des familles à l'utilisation des ENT, formation technique de base pour les personnels permettant une meilleure prise en charge de l'assistance aux utilisateurs...).

### Programmes intégrés de développement du numérique dans des écoles ou des EPLE

Ces projets font bénéficier les écoles et EPLE d'un faisceau d'améliorations de la pédagogie par le numérique qui vont de travaux d'infrastructures à la formation des enseignants, en passant par l'acquisition de matériels et de logiciels, voire parfois la fourniture des services que peut offrir un environnement numérique de travail.

Par ailleurs, d'autres projets ont bénéficié d'investissements moindres mais qui possèdent également une valeur ajoutée significative

### Développement ou acquisition de ressources numériques

Ces projets possèdent pour la plupart un caractère innovant et expérimental : développement de "serious games" ou tests de manuels scolaires numériques...

### Développement des usages par la formation des enseignants

Ils sont divers et innovants, ciblent des zones isolées par des dispositifs de formation à distance, s'articulent avec des plans d'équipement ou se focalisent sur la valorisation des ressources de l'environnement proche des EPLE bénéficiaires.

### Développement et fourniture de services spécifiques liés à la vie scolaire ou à la pédagogie

Il peut s'agir par exemple de la rénovation de la politique documentaire des EPLE grâce à l'intégration d'outils numériques, de la mise en place d'un service de monétique pour la restauration scolaire ou encore d'une plateforme mutualisée de visioconférence.

### Création ou promotion de sites ou de pôles dédiés au développement des usages pédagogiques du numérique ou à l'innovation dans ce domaine

Ces sites destinés à l'accueil de publics scolaires peuvent être situés à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements. Certains de ces sites opérés par des associations permettent de valoriser le patrimoine territorial grâce à des outils numériques.

# LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS ET L'ÉDUCATION EN 2007-2013

## EXEMPLES DE PROJETS

|            |   |             |
|------------|---|-------------|
| académie   | <b>Aix-Marseille</b>  | Pages 11-12 |
|            | <b>Prévention du décrochage scolaire</b>  |             |
| thématique | <i>Lutte contre le décrochage scolaire</i>  |             |
| académie   | <b>Corse</b>  | Page 13     |
|            | <b>Environnement numérique de travail</b>   |             |
| thématique | <i>TIC Innovation</i>   |             |
| académie   | <b>Montpellier</b>  | Pages 15-16 |
|            | <b>Mise en place d'un environnement numérique de travail dans les collèges et les lycées</b>  |             |
| thématique | <i>TIC Innovation</i>   |             |
| académie   | <b>Montpellier</b>  | Pages 17-18 |
|            | <b>Talents en action</b>  |             |
| thématique | <i>Insertion sociale et professionnelle des publics les plus en difficulté</i>  |             |
| académie   | <b>Nancy-Metz</b>   | Page 19     |
|            | <b>FAREX : Favoriser la reconnaissance des acquis de l'expérience dans les métiers peu touchés par la VAE</b>   |             |
| thématique | <i>Développement de la VAE</i>  |             |
| académie   | <b>Orléans-Tours</b>  | Pages 21-22 |
|            | <b>Environnement numérique de travail dans les établissements secondaires</b>   |             |
| thématique | <i>TIC Innovation</i>   |             |
| académie   | <b>Poitiers</b>   | Page 23     |
|            | <b>Construction d'un plateau technique de formation de techniciens en maintenance de parcs éoliens</b>  |             |
|            | <b>Préparation et accompagnement de l'EPLÉ à la mise en œuvre d'une formation d'initiative locale de technicien en maintenance de parcs éoliens avec label européen</b> |             |
| thématique | <i>Préserver l'environnement et prévenir les risques projets innovants et expérimentaux</i>   |             |
| académie   | <b>Toulouse</b>   | Pages 25-26 |
|            | <b>Environnement numérique de travail MIP 2</b>   |             |
| thématique | <i>Évolution de l'environnement numérique de travail dans les établissements d'enseignement du second degré situés sur le territoire de la région Midi-Pyrénées</i>     |             |



**N° de référence projet**

38 383

**Fonds utilisés**

FSE

**Programmation**

2007-2013

**Axe PO**

322

**Porteur du projet**

GIP FCIP Aix-Marseille

**Période**

Début du projet : janvier 2011

Fin du projet : décembre 2011

**Bénéficiaires**

Collégiens et lycéens en situation de décrochage scolaire

**Budget total du projet**

1 374 238 €

dont 378 242 € (27,52%) de fonds UE (FSE)

**Nombre de partenaires**

3

**Partenaires**

Conseil régional de la région PACA

École de la deuxième chance de Marseille

Association régionale des missions locales

**Contact**

M. Éric BRUNDU

Chargé de mission Égalité des chances

Académie d'Aix-Marseille

**Coordonnées**

Rectorat

Place Lucien Paye

13100 Aix-en-Provence

☎ 04 42 91 70 20

✉ eric.brundu@ac-aix-marseille.fr

**CONTEXTE**

Conformément aux priorités du Conseil européen dans le cadre de la stratégie Europe 2020, le ministère de l'Éducation nationale s'est fixé pour objectif que la totalité d'une classe d'âge acquière, au moins, une qualification reconnue de niveau V.

Si le nombre estimé de sortants sans qualification (niveaux V bis et VI) pour l'académie d'Aix-Marseille a diminué, il reste encore important. Ces "décrocheurs" correspondent à des publics particulièrement fragiles notamment des élèves de SEGPA et de 3<sup>ème</sup> d'insertion, des élèves qui, au collège, ont au moins 2 ans de retard, des élèves qui ne vont pas au terme de leur scolarité en lycée professionnel ou encore des redoublants de seconde en lycée général et technologique.

**OBJECTIFS**

- Prévenir les abandons prématurés des élèves en voie de déscolarisation avec 12 classes relais et 10 ateliers relais pour les accompagner vers une qualification
- Développer la mise en œuvre de parcours personnalisés pour des collégiens de moins de 16 ans en souffrance, connaissant de graves difficultés, et que l'absentéisme chronique ou l'absence d'investissement dans les apprentissages risque de conduire à l'abandon de scolarité.

**PRODUCTIONS**

Réalisation d'un diaporama permettant d'intervenir dans les établissements scolaires.

**RÉSULTATS ET IMPACT****Les classes et les ateliers relais**

514 élèves ont été accueillis en classes et ateliers relais.

Les objectifs de resocialisation et de rescolarisation sont atteints pour le plus grand nombre des élèves scolarisés temporairement dans une classe ou un atelier.

**➡ Des classes**

- 54% poursuivent des études dans une classe supérieure - 4% redoublent
- 3% sont en SEGPA
- 4% suivent une formation professionnelle, en LP ou CFA
- 22% suivent une autre formation
- 13% sont en période de déménagement, de placement ou de situation inconnue (les situations familiales précaires ne permettent pas d'assurer le suivi des jeunes).

**➡ Des ateliers**

- 19% poursuivent dans une classe supérieure - 1% redouble
- 22% sont en formation professionnelle en lycée professionnel ou Centre de Formation des Apprentis (CFA)
- 18% suivent une autre formation : MGI - PJJ - formation hors Éducation nationale
- 41% sont injoignables.



#### Les parcours personnalisés

692 élèves ont été suivis en parcours personnalisé.

Pour la majorité des élèves concernés, la mise en œuvre d'un parcours personnalisé, dont le fil conducteur est l'élaboration avec l'élève de son livret de compétences, s'est révélée être la réponse pertinente à une situation de décrochage puisque 80% d'entre eux sont en formation.

##### ➔ Après un parcours en collège

- 5% sont dans la classe supérieure - 2% redoublent
- 8% suivent une autre formation de l'Éducation nationale (3<sup>ème</sup> d'insertion)
- 29% sont en lycée professionnel
- 30% sont en Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- 6% sont hors Éducation nationale
- 8% sont sans solution
- 12% sont injoignables.

##### ➔ Après un parcours en lycée professionnel

- 27% suivent un apprentissage
- 21% sont en lycée professionnel
- 22% sont hors Éducation nationale
- 3% ont trouvé un emploi
- 4% suivent une autre formation
- 5% sont sans solution
- 18% sont injoignables.

**N° de référence projet**

31320

**Fonds utilisés**

UE : PO Feder Corse 2007-2013

État : CPER

**Programmation**

2007-2013

**Axe PO**

3.1.5

**Porteur du projet**

Collectivité Territoriale de Corse (CTC)

**Période**

Début du projet : novembre 2009

Fin du projet : novembre 2014

**Bénéficiaires**

CTC

**Budget total du projet**

2 750 000 €

dont 857 342,15 € (32,2%) de fonds UE

dont 930 157,85 € (33,8%) de l'État

dont 962 500 € (34%) de la CTC

**Nombre de partenaires**

2

**Partenaires**

CTC et État

**Contact**

Mme Julie ALBERTINI

Chef de projet ENT pour l'académie

**Coordonnées**

Rectorat de Corse

DSI BP 808 20192 - Ajaccio Cedex 4

☎ 04 95 50 33 26

✉ julie.albertini@ac-corse.fr

**CONTEXTE**

La mise en place d'un ENT a été convenue d'un commun accord entre le Rectorat et la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) dès 2008 dans le cadre de nos rencontres "institutionnelles", bien que non formalisées à l'époque. La gestion de la ligne "Mieux apprendre avec les TICE" du contrat de projet 2007-2013 est assurée par la Région (CTC) pour la partie usage et ressources et par le SGAC (Préfecture) pour la partie infrastructure. L'académie reste cependant vue comme prescripteur reconnu dans ce domaine et participe à tous les choix stratégiques ainsi qu'au suivi opérationnel du projet. Le Rectorat est l'interlocuteur fonctionnel de la société attributaire du marché (*It's Learning*) et a participé au choix de ce prestataire. La compensation État (face aux crédits UE) a été apportée par la Préfecture, les services de l'État ayant considéré que ce projet porté par l'académie était "viable". La CTC a, de son côté, participé au titre de son schéma numérique et de sa compétence spécifique sur les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) corses.

La CTC a compétence sur les lycées et collèges de l'île. L'ENT couvre aussi les lycées agricoles et un lycée maritime. L'ENT est bilingue.

**OBJECTIFS**

Ne pas disperser les forces "numériques" en concentrant les énergies sur un seul projet à même de couvrir l'essentiel des usages TICE envisageables en EPLE. L'objectif, inscrit dans notre projet académique, est la généralisation de l'ENT. Il respecte l'autonomie de l'établissement en s'appuyant sur le volontariat, la diffusion par "contagion" et une offre de formation conséquente. L'aspect modulaire de l'outil ainsi que la puissance des "briques pédagogiques" permettent des approches différenciées et "individualisées" tant au niveau des enseignants que de chaque EPLE.

**PRODUCTIONS**

- Réunions de présentation de l'ENT par bassin pour le pilote et le lancement du projet
- Réunions bilan annuelles avec les acteurs en EPLE
- Réunions en EPLE, à la demande du chef d'établissement, pour une présentation spécifique du travail avec un ENT
- Production de fiches pratiques des fonctions de base de l'ENT
- Réunions par bassin ou disciplinaires d'échange de bonnes pratiques
- Réalisation de vidéo de promotion des usages tournée en EPLE
- Généralisation de l'usage de *Webinars* thématiques en EPLE
- Le portail inter-établissements Leia Corsica.

**RÉSULTATS ET IMPACT**

Les 45 EPLE de Corse sont concernés par cette initiative. Sa dernière vague a été déployée en 2012. 22 EPLE ont un usage régulier du logiciel. Huit en font un usage intensif et huit n'ont encore rien entamé. Les derniers sont en phase d'appropriation. Il a été constaté une appétence forte de certains enseignants, parfois même au-delà du souhait de leurs chefs d'établissement. La propagation de l'usage du numérique est très lente mais régulière. La présence du Rectorat comme pilote du dispositif a été essentielle au regard de la méfiance des EPLE pour toute initiative des collectivités locales dans leur sphère d'activité pédagogique.

L'absence (ou la faiblesse) de la reconnaissance (financière et institutionnelle) des référents numériques en EPLE est un frein récurrent à un développement rapide de l'usage des TICE.

L'ENT a constitué un vecteur de travail collaboratif, de rencontres interdisciplinaires et d'ouverture des établissements (entre eux et vers les parents).

L'ENT Corse a aussi permis de faire avancer des dossiers comme l'audit des réseaux internes des EPLE (en cours) et la mise en haut débit de tous les établissements (septembre 2013 à mars 2014).



## Fonds utilisés

FEDER

## Programmation

2007-2013

## Axe PO

TIC Innovation

## Porteur du projet

Centre régional de documentation  
pédagogique (CRDP)

## Période

Début du projet : 2007

Fin du projet : 2013

## Bénéficiaires

CRDP

## Budget total du projet

1 720 000 €

dont 800 000 € (46,5%) de fonds UE  
(FEDER)

dont 920 000 € (53,5%) du Rectorat

## Nombre de partenaires

3

## Partenaire

CRDP

Académie de Montpellier  
Conseil Régional

## Contact

M. François RÉDAL

Adjoint du directeur du CRDP

## Coordonnées

Allée de la citadelle - Montpellier

☎ 04 67 60 06 57

✉ francois.redal@crdp-montpellier.fr

## CONTEXTE

Dès 2007, l'académie de Montpellier a marqué sa forte volonté de développer des moyens technologiques de l'information et de la communication adaptés à l'enseignement par la mise en œuvre d'un Environnement Numérique de Travail (ENT), grâce à un partenariat étroit avec la Région Languedoc-Roussillon et les Conseils Généraux des différents départements.

Le Conseil Régional, en qualité de maître d'œuvre pour le compte des collectivités indiquées, s'est engagé à assurer les développements informatiques des services applicatifs nécessaires pour le bon fonctionnement de l'ENT.

Le Rectorat s'est engagé, pour sa part, à héberger l'infrastructure serveur de l'ENT et à acquérir le matériel adéquat à son fonctionnement.

Le projet "ENT 4,5,6" prévoyait le développement d'un ENT pour les lycées en 2011, pour les collèges en 2012 et pour les écoles en 2013. C'est ainsi qu'aujourd'hui, un ENT unique est déployé dans tous les collèges et les lycées de l'académie. La dotation, depuis 2011, d'un ordinateur portable (LoRdi) par la Région Languedoc-Roussillon, à tous les élèves entrant en seconde accentue la dynamique académique de développement des usages du numérique puisque cet outil nomade permet aux élèves de se connecter directement à l'ENT de leur établissement.

Dans un souci de pertinence et pour répondre aux besoins des acteurs, l'académie de Montpellier fédère, depuis 2011, ses moyens techniques, informatiques et pédagogiques TICE dans une seule et même structure : la Division Académique des Services d'Information (DASI). Au sein de la DASI est intégré, notamment, le Bureau des Missions Pédagogiques TICE (BDMP-TICE) qui est constitué d'enseignants en charge d'accompagner les usages pédagogiques du numérique dans l'académie. Le BDMP est animé par le CTICE et la directrice de la DASI.

Pour se donner les moyens de ses ambitions, l'académie de Montpellier s'est dotée, depuis 2011, d'un comité de pilotage académique relatif aux usages du numérique. Ce comité est présidé par le recteur et animé par son conseiller TICE. Il donne l'orientation du travail autour des usages du numérique et notamment de l'ENT dans l'académie.

## OBJECTIFS

Un ENT unique déployé dans tous les collèges et les lycées de l'académie.

L'objectif de ce projet a été de fournir une structure d'hébergement fiable et sécurisé.

Le dispositif global ainsi proposé devant permettre aux élèves et à leur famille :

- de s'insérer plus facilement et rapidement dans la société numérique
- d'améliorer les performances scolaires
- de permettre une communication plus facile entre l'établissement et les familles
- de mettre à disposition des divers publics des outils permettant des usages pédagogiques par un accès à la documentation nécessaire à l'élève, depuis l'établissement scolaire comme depuis le domicile.

## PRODUCTIONS

## Un ENT aux services variés

Les services proposés (à la rentrée 2012 - version 4.5) par l'ENT second degré sont les suivants :

- Les nouvelles de l'établissement à destination des élèves et des parents
- Une messagerie interne à l'ENT et ses outils : agenda, carnet d'adresses, etc.
- Un espace de stockage permettant le dépôt et le partage de documents
- Le cahier de textes de la classe
- Une "interopérabilité" vers les logiciels de notes et d'absences déjà en place dans les établissements
- Un module ressources pédagogiques (Moodle) qui permet à chaque enseignant de mettre à disposition des élèves de sa classe des cours et des supports complémentaires (vidéos, schémas, textes, etc.)
- L'intégration complète du soutien scolaire au lycée (Paraschool).

### Un ENT aux services variés (suite)

- Le Web Classeur de l'ONISEP pour l'orientation des élèves
- La gestion documentaire des CDI (BCDI Web)
- Pour les administrateurs des établissements, un module d'administration permettant la gestion des comptes, ainsi que l'accès à un support (MANTIS) permettant de faire remonter les anomalies rencontrées
- Un module indicateur d'usage permettant d'établir des statistiques d'utilisation.

### Un portail "numérique-ENT"

Depuis 2012, l'académie de Montpellier héberge sur son site internet, un portail "numérique-ENT" directement accessible sur sa page d'accueil ([www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr)). Des témoignages, issus du terrain au sein de l'académie de Montpellier, donnent des exemples de pratiques en classe et permettent de valoriser les usages pédagogiques du numérique. Ce portail a vocation à être une vitrine des usages du numérique dans l'académie. Il constitue également un espace dans lequel les différents acteurs impliqués (élèves, parents, enseignants, chefs d'établissement, personnels de vie scolaire et correspondants ENT des établissements) peuvent trouver des renseignements personnalisés autour du numérique. Le BDMP-TICE assure l'actualisation régulière du portail "numérique-ENT".

## RÉSULTATS ET IMPACT

### Un ENT déployé sur l'ensemble du territoire

L'ENT second degré est présent dans tous les lycées et dans plus de 85 % des établissements scolaires du Languedoc-Roussillon. Près de 500 000 comptes sont ouverts.

|                    | Nbre d'établissements<br>inclus dans le périmètre de<br>l'ENT second degré | Nbre d'élèves | Nbre d'établissements présents<br>dans l'ENT au 01/10/12 | Nbre de comptes ouverts<br>au 01/10/12 |
|--------------------|--|---------------|--|--|
| Académie           | 276  | 175 986       | 235  | 479 795                                |
| Lycées             | 78   | 68 708        | 78   | 234 166                                |
| Collèges (Aude)    | 27   | 14 810        | 26   | 41 960                                 |
| Collèges (Gard)    | 53   | 28 700        | 30   | 46 973                                 |
| Collèges (Hérault) | 76   | 42 750        | 62   | 98 570                                 |
| Collèges (Lozère)  | 12   | 2 560         | 9  | 6 878                                  |
| Collèges (PO)      | 30   | 18 458        | 30   | 51 248                                 |

*L'ENT second degré : état du déploiement au 01/10/2012*

### Un ENT qui modifie les pratiques éducatives

L'ENT déployé dans le second degré modifie les pratiques pédagogiques de classe et la communication entre les différents acteurs. L'ENT permet aux élèves d'échanger et de travailler avec leurs professeurs. Des ressources pédagogiques numériques personnalisées sont mises à disposition des élèves par leurs enseignants. L'ENT est devenu un espace d'échange d'informations pour l'ensemble de la communauté éducative (parents, élèves, enseignants, administration, etc.) concernant les notes, les absences, le cahier de textes, ainsi que la vie intérieure de l'établissement.

Après un temps d'appropriation de ce nouvel environnement pédagogique qu'est l'ENT et de ce nouvel outil mis à disposition des lycéens qu'est LoRdi, les équipes pédagogiques des établissements prennent conscience des opportunités qui leur sont offertes au niveau éducatif et pédagogique. L'ENT accompagne (ainsi que LoRdi au lycée) l'évolution des pratiques pédagogiques et des rythmes d'apprentissages à l'ère du numérique.

### Un investissement important

Le budget global a permis le développement de l'ENT second degré sur l'ensemble des établissements, ce qui a nécessité un investissement important en serveurs informatiques notamment. Il a également permis de prendre en charge le coût des liaisons internet nécessaires (les liaisons internet établissement - rectorat sont payées par la Région Languedoc-Roussillon) ainsi que la rémunération de deux ETP d'IGE dédiés à ce projet.

La partie développement de l'ENT second degré est assurée par la Région (sous-traitée à la SSII Bull) et a fait l'objet d'un FEDER spécifique.

## N° de référence projet

43635

## Fonds utilisés

FSE

## Programmation

2007-2013

## Axe PO

431

## Porteur du projet

GIP FORMAVIE

## Période

Début du projet : juin 2012

Fin du projet : mai 2013

## Bénéficiaires

GIP FORMAVIE

## Budget total du projet

164 596 €

dont 78 676 € (47,8 %) de fonds UE (FSE)

dont 20 000 € (12,2%) du Conseil régional  
ERIdont 10 000 € (6,1%) du Conseil général  
PO

dont 10 000 € (6,1%) de l'ACSE/Agglo

dont 25 000 € (15,2%) de Fonds Acadé-  
mique de Mutualisation

## Nombre de partenaires

6

## Partenaires

Deux GRETA

GIP FORMAVIE

Associations locales des mairies  
(APAJ et ESPOIR)

## Contact

Mme Danielle CARAYON

Conseillère en formation continue

## Coordonnées

465 rue Alfred Nobel

BP 83 - 34935 Montpellier Cedex 9

☎ 04 67 15 82 90

✉ danielle.carayon@ac-montpellier.fr

## CONTEXTE

L'analyse de la situation de la communauté gitane sur le territoire de Millas (Pyrénées-Orientales) et de Montpellier fait apparaître de nombreuses difficultés freinant l'insertion professionnelle et l'accès à la formation de cette population.

Loin d'être spécifiques à cette communauté, ces difficultés sont observables pour d'autres publics qui présentent des caractéristiques similaires :

- la maîtrise partielle des savoirs de base : le rapport à la scolarité et à la formation est souvent négatif
- l'absence de mobilité liée à différents facteurs tels que la peur de l'inconnu, l'impossibilité d'utiliser les transports (lecture d'un plan, d'horaires, etc.), le repli sur soi
- une méconnaissance et/ou une représentation déformée de la situation de travail qui s'accompagne fréquemment du sentiment de ne pas être adapté ou accepté par les entreprises.

Le constat fait par les acteurs du territoire de Millas (AMF, mairie de Millas, Conseil Général des Pyrénées-Orientales, chantier d'insertion du territoire, structures AIO, Association ESPOIR) et de l'APAJ à Montpellier est que "les dispositifs de droit commun" ne sont pas accessibles à ce public et ceci pour différentes raisons :

- les pré-requis exigés qui ne sont pas acquis
- les rythmes de formation sont trop soutenus et nécessitent la mobilisation de ressources personnelles non disponibles
- les modalités de formation sont trop proches du modèle scolaire.

## OBJECTIFS

**Créer un partenariat opérationnel avec les entreprises appartenant à différents secteurs afin de**

- Permettre l'accueil des publics en stage
- Favoriser le développement des compétences des stagiaires en situation de travail
- Faciliter l'identification des compétences, connaissances associées à la réalisation des activités de travail qui devront être développées.

**Accompagner l'intégration des stagiaires en entreprise en assurant**

- Un tutorat professionnel renforcé par un intervenant externe (régulation avec l'entreprise, suivi de stage)
- Un tutorat social.

**Développer la qualification et sécuriser les parcours socioprofessionnels en proposant**

- Des ateliers projet et développement des compétences adaptés aux besoins de chacun
- Une pédagogie basée sur les situations professionnelles rencontrées par les stagiaires en entreprise
- Un atelier renforçant l'interculturalité autour de la "mémoire", de l'histoire des différentes cultures en présence
- Un dispositif de reconnaissances des compétences.



### PRODUCTIONS

- Réalisation de films produits par les stagiaires avec le concours d'un documentariste
- Conception d'outils pédagogiques permettant de réaliser des positionnements dynamiques en entreprise en vue de la conception de situations pédagogiques contextualisées
- Réalisation d'une manifestation finale, animée par les stagiaires et associant l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet.

### RÉSULTATS ET IMPACT

- Permettre à 30 personnes d'intégrer un dispositif d'accompagnement vers la qualification et l'emploi (pour mémoire, le profil des personnes visées rend souvent difficile, voire impossible, l'entrée dans les dispositifs de droit commun)
- Réduire les ruptures de parcours et l'absentéisme
- Permettre à
  - 80 % des stagiaires de posséder les pré-requis nécessaires à l'accès à la qualification et/ou à l'emploi en termes de savoir - savoir faire - savoir être
  - 70 % de trouver un emploi ou un accès à une formation qualifiante (CDI, CDD, emplois saisonniers, intérim, création d'activité).

**N° de référence projet**

2011 LOR 36583

**Fonds utilisés**

FSE

**Programmation**

2007-2013

**Axe PO**

1.2.4

**Porteur du projet**

GIP FTLV

**Période**

Début du projet : septembre 2011

Fin du projet : octobre 2013

**Bénéficiaires**Adultes salariés ou demandeur d'em-  
ploi**Budget total du projet**

199 988 €

dont 99 988 € (50%) de fonds UE (FSE)

dont 30 000 € (15%) de la Région Lor-  
raine**Nombre de partenaires**

6

**Partenaires****Financiers**

FSE, OPCA, OPASIF, Conseil régional

**Autres partenaires**

CARIR Lorraine

Association Différent et Compétent  
(groupement de coopération médico-  
social)**Contact**

M. François DECQ

Conseiller en formation continue

GIP FTLV-DAVEN

**Coordonnées**

☎ 03 83 55 27 98

✉ francois.decq@ac-nancy-metz.fr

**CONTEXTE**

L'étude des flux de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de l'Éducation nationale en Lorraine fait apparaître les points suivants :

- stagnation de la VAE
- sous-représentation des diplômes relevant de l'industrie, du BTP, des métiers de la propreté, de l'*High Resolution Technologies* (HRT) ou de la sécurité.

Les publics concernés ont une expérience pouvant les amener à valider un diplôme de niveau V (éventuellement IV).

Notre expérience de ces publics et de ces secteurs nous permet d'affirmer que l'accompagnement "de droit commun" n'est que partiellement adapté.

C'est pourquoi il est indispensable de développer des outils et démarches complémentaires spécifiques, de nature à aplanir les obstacles que rencontre le public cible, afin de lui permettre de bénéficier effectivement des droits que lui ouvre la loi du 17 janvier 2002.

**OBJECTIFS**

Favoriser la reconnaissance et l'élévation des compétences du public ciblé

- En mobilisant les professionnels autour de l'élaboration de dispositifs de type VAE adaptés aux spécificités du public et aux freins qu'il rencontre
- En développant des outils et démarches de soutien spécifique complémentaires à ce qui existe actuellement.

**PRODUCTIONS****Actions en direction du public cible**

- Repérage et soutien spécifique du public
- Outils de communication (diaporamas, plaquettes, affiches ciblées...)
- Accompagnement et soutien renforcés (en plus de l'accompagnement méthodologique habituel)
- Outils de facilitation du livret 2 pour les niveaux V
- Conseil et soutien post-VAE.

**Actions en direction des professionnels concernés**

- Sensibilisation des responsables d'entreprises à l'intérêt de la VAE dans la GRH
- Outils de communication
- Développement d'outils pour les professionnels membres des jurys de validation
- Élaboration de procédures et outils d'aide à la construction d'un parcours réaliste d'accès à la qualification et à la certification
- Accompagnement du développement de dispositifs de formation capables d'intégrer des candidats pour des compléments de validation.

**RÉSULTATS ET IMPACT**

- Augmentation du nombre de candidats dans le secteur du BTP
- Finalisation d'outils spécifiques, validés par les corps d'inspection, adaptés aux publics de niveau V, dans les secteurs HRT, BTP, logistique, industrie (production, électrotechnique) et propreté
- Mise en place de formations de professionnels membres de jurys
- Mise en place de grilles de reconnaissance de niveau infra V.



## Fonds utilisés

FEDER

## Programmation

2007-2013

## Axe PO

TIC Innovation

## Porteur du projet

GIP Recia

## Période

Début du projet : 2007

Fin du projet : 2013

## Bénéficiaires

GIP RECIA

## Budget total du projet

2 000 000 €

dont 500 000 € (25%) de fonds UE  
(FEDER)dont 500 000 € (25%) de la Région  
Centredont 500 000 € (25%) du GIP RECIA  
dont 500 000 € (25%) de l'Etat (fonds  
régional TIC du volet territorial du  
CPER)

## Nombre de partenaires

4

## Partenaires

GIP Recia

Rectorat

Préfecture de Région

Conseil Régional

## Contact

M. Didier FOURNIER

Directeur du GIP Recia

## Coordonnées

☎ 02 38 42 79 60

✉ didier.fournier@recia.fr

## CONTEXTE

- L'engagement de la collectivité pour le numérique à l'école
- La volonté du ministère et du rectorat de développer des usages pédagogiques du numérique dans les établissements
- Les circulaires ministérielles sur la mise en place d'outils numériques tels que le cahier de textes et les espaces numériques de travail.

## OBJECTIFS

Au cours de la période 2007-2013, l'État et la Région Centre se sont fixé pour objectif de développer un dispositif général d'environnement numérique de travail pour l'ensemble des publics en formation.

Cette volonté partagée est née de l'expérience réussie dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette expérience a été menée dans le cadre du programme "Universités Numériques en région Centre (UNRC)". Ce programme fédère depuis 2004 les deux universités, le CROUS, l'IUFM et la Région Centre. Ces ENT enseignement supérieur ont été développés en s'appuyant sur un socle de logiciels libres, ESUP, retenu par de nombreuses universités françaises et d'Amérique du Nord.

En 2006, une étude a été demandée par la Région au GIP Recia pour évaluer la pertinence du choix ESUP dans le cadre du développement des ENT pour les établissements relevant de l'enseignement secondaire.

Le projet retenu est en cohérence avec la démarche suivie par l'enseignement supérieur. L'ENT se fonde sur des logiciels libres et est conforme à certaines recommandations :

- s'assurer que le choix technique s'adresse à un nombre d'utilisateurs et de partenaires suffisant afin de garantir que les produits seront fonctionnellement et techniquement maintenus
- mobiliser des compétences techniques suffisantes afin d'assurer un pilotage technique du projet en lien étroit avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

S'agissant de la première condition, le choix ESUP répond parfaitement à cette recommandation. Le socle ESUP est utilisé par les plus grandes universités d'Amérique du Nord (Canada, USA) et par 80% des universités françaises. Un premier consortium a été créé au niveau national par les universités et s'élargit actuellement à des régions ayant fait le même choix que la Région Centre pour les établissements de l'enseignement secondaire.

Les compétences développées par le GIP Recia au cours des dernières années par sa contribution aux développements des ENT dans le cadre du projet UNRC, apportent une garantie de parfaite maîtrise technique du projet. C'est à ce titre que le GIP Recia a pris en charge la réalisation du prototype opérationnel pour permettre le lancement d'expérimentations à la rentrée 2008.

Sur cette base, l'État et la Région Centre ont donc décidé d'exploiter les résultats positifs de cette expérience en déclinant ces ENT au niveau des établissements de l'enseignement secondaire et d'étudier leur déploiement futur pour l'ensemble des publics en formation (CFA, etc.).

Ce programme concernera 348 établissements d'enseignement secondaire, des établissements d'enseignement professionnel, et un public évalué à plus de 600 000 personnes.

Parmi les établissements d'enseignement secondaire :

- 106 lycées et 234 collèges relèvent de l'Éducation nationale
- 8 lycées relèvent de l'enseignement agricole.



### PRODUCTIONS

- Un cahier des charges pour l'ENT du second degré (2007)
- Une expérimentation dans deux lycées (2008-2009)
- Un déploiement généralisé dans tous les lycées en 3 ans (2009-2012)
- Une expérimentation dans un collège par département
- Un déploiement commençant dans un département (l'Indre-et-Loire qui a choisi la même solution ENT). Les autres départements ont choisi, pour des raisons variées, ENVOLE, une solution d'ENT portée par l'Éducation nationale.

### RÉSULTATS ET IMPACT

Formation des personnels de direction et des personnels d'éducation aux usages numériques de l'ENT.

Un audit réalisé en 2012 a montré des points faibles que le consortium cherche actuellement à améliorer en :

- créant une mission de pilotage des usages des ENT confiée à un IA-IPR
- améliorant les leviers d'impulsion et d'accompagnement
- créant un groupe ressource chargé entre autres d'exemplifier différents types d'usages.

#### N° de référence projet

331339 (FSE)

#### Fonds utilisés

FEDER / FSE

#### Programmation

2007-2013

#### Axe PO

FSE : 4.3.1/FEDER : 2.1

#### Porteur du projet

LP Raoul Mortier

Région Poitou-Charentes

#### Période

Début du projet : octobre 2010

Fin du projet : décembre 2011

#### Bénéficiaires

Apprentis, élèves en formation initiale, salariés, demandeurs d'emploi, artisans, entreprises

#### Budget total du projet

Projet construction du plateau technique 765 663 € dont 382 831 € (50 %) de fonds UE (FEDER)

Projet préparation et accompagnement de l'EPLÉ 141 313 € dont 76 800 € (50 %) de fonds UE (FSE)

#### Partenaires

Rectorat de Poitiers (DAFPIC)

Conseil Régional Poitou-Charentes

BZEE

Lycée du Dhuoda de Nîmes

Lycée Bazin de Charleville Mézières

Mairie de Montmorillon

Ademe Poitou-Charentes

Futurexport

Entreprises Benercode, NORDEX France, etc.

#### Contacts

M. Jean-Michel PRADAYROL

Proviseur

#### Coordonnées

72 avenue de l'Europe

86500 Montmorillon

☎ 05 49 83 06 16

✉ jean-michel.pradayrol@ac-poitiers.fr

M. Joël MICHELIN

Rectorat / DAFPIC / cellule académique

d'appui aux financements européens

#### Coordonnées

22 rue Guillaume VII le Troubadour

CS 40 625 – 86022 Poitiers cedex

☎ 05 16 52 65 03

✉ dafpic@ac-poitiers.fr

## CONTEXTE

En 2012, on estimait à plus de 2 000 le nombre de techniciens en service et installation en France pour exploiter les 11 500 mégawatts de puissance en énergie éolienne. La région Poitou-Charentes bénéficie d'un gisement éolien favorable avec, sur de nombreuses zones, une vitesse moyenne des vents supérieure à 5,5 m/s.

Ce développement de parcs éoliens dans la région nécessite la création d'emplois de techniciens de maintenance devant assurer l'entretien de tours et de nacelles éoliennes qui ne sont pas délocalisables.

Au plan national, les emplois permanents de gestion maintenance des parcs étaient d'environ 2150 en 2012 (selon une étude de l'Ademe - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) contre environ 500, deux ans auparavant.

## OBJECTIFS

- Permettre la formation de technicien en maintenance de parcs éoliens avec label européen au lycée professionnel Raoul Mortier de Montmorillon
- Mettre en place des infrastructures et équipements techniques nécessaires au fonctionnement de la formation.

## PRODUCTIONS

Création du plateau technique de formation (édification de la tour d'entraînement, adaptation de l'atelier de plasturgie pour l'intervention sur les pales, construction d'un hangar turbines, achat de nacelles - générateurs - d'éoliennes).

## RÉSULTATS ET IMPACT

- Formation et certification européenne de six enseignants intervenant dans la formation de technicien en maintenance de parcs éoliens (électrotechnique, mécanique, plasturgie, anglais) : maintenance mécanique, réparation des pales, vocabulaire technique, règles et techniques pour le travail en hauteur, sécurité
- Implication de la collectivité locale par la mise à disposition du terrain où a été édifiée la tour d'entraînement
- Intégration de la démarche environnementale dans la construction du plateau technique de formation (éco-construction, éco gestion des énergies, des déchets)
- Encouragement à la mobilité européenne pour les étudiants et les stagiaires (stages en entreprises en Europe).



**Fonds utilisés**

FEDER/FNADT

**Programmation**

2007-2013

**Axe PO**

Développer les applications et les usages de la société de l'information

**Porteur du projet**

Région Midi-Pyrénées

**Période**

Début du projet : avril 2012

Fin du projet : juillet 2015

**Bénéficiaires**

Élèves en collège (sauf dans le département de Haute-Garonne), lycée et enseignants de l'académie

**Budget total du projet**

2 857 015,59 euros:

dont 1 428 507 € de fond UE (FEDER)

dont 321 128 € du FNADT

dont 390017€ d'aides publiques

(parties propres partenaires)

dont 717 361 € de la Région Midi-Pyrénées

**Nombre de partenaires**

10

**Partenaires**

Région Midi -Pyrénées

**Départements :**

Ariège

Aveyron

Gers

Lot

Hautes-Pyrénées

Tarn et Tarn-et-Garonne

**DRAAF**

Académie de Toulouse

**Contact**

M. Christophe PIOMBO

CTICE

Rectorat académie de Toulouse

**Coordonnées**

☎ 05 61 17 72 67

✉ christophe.piombo@ac-toulouse.fr

**CONTEXTE**

Grâce à l'effort conjugué des collectivités locales (Région Midi-Pyrénées, départements Ariège, Aveyron, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn-et-Garonne), des services concernés de l'État et des établissements scolaires, un environnement numérique de travail (ENT) a été déployé, depuis la rentrée scolaire 2008 -ENT MIP (Midi-Pyrénées), dans la totalité des établissements publics d'enseignement du second degré de la région Midi-Pyrénées relevant de l'Éducation nationale- et quelques collèges privés.

Les collectivités locales et les services concernés de l'État (académie, DRAAF) souhaitent assurer l'évolution de l'ENT MIP en y développant de nouveaux services et fonctionnalités favorisant l'accroissement des usages.

Aux partenaires initiaux de l'ENT MIP, s'ajoutent, à partir de 2012, pour les lycées agricoles publics de Midi-Pyrénées, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et la direction régionale de Midi-Pyrénées (DRAAF).

Ce partenariat a conduit à la mise en œuvre de deux conventions :

- une convention cadre de partenariat pour la poursuite de la mise en œuvre de l'ENT MIP 2
- une convention constitutive de groupement de commande pour la poursuite de l'ENT MIP 2

Il s'appuie sur trois marchés publics, chacun ayant une partie forfaitaire et une partie à bons de commandes :

- un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- un marché de maîtrise d'œuvre pour l'évolution et la maintenance
- un marché de maîtrise d'œuvre pour l'exploitation et l'hébergement.

**OBJECTIFS**

L'objectif de l'ENT MIP 2 est notamment d'augmenter le taux d'utilisation et de fréquentation en développant l'offre de services et les contenus de l'ENT.

Le projet ENT MIP 2 s'inscrit dans la lignée des engagements des collectivités, de l'académie et de la DRAAF en matière de développement des environnements numériques de travail sur le territoire (expérimentation entre 2005 et 2008 puis déploiement entre 2008 et 2012).

Toutefois il se distingue très clairement des projets précédents car il revêt de nouveaux objectifs

- Renforcer le maillage territorial en mettant en œuvre une nouvelle architecture de portails pour mettre en réseau les collectivités, l'académie, la DRAAF et les établissements, renforçant de ce fait les interactions entre les acteurs des communautés éducatives
- Mettre en place une solution technique permettant aux utilisateurs d'être mieux informés des actions éducatives et pédagogiques sur le territoire, par exemple :
  - l'orientation
  - la culture (accès au musée, informations sur le patrimoine culturel)
  - les partenariats européens et internationaux
- Mettre à disposition des utilisateurs les dernières avancées en matière de nouvelles technologies d'information et de communication pour soutenir le développement des usages sur du long terme, tels que :
  - le flux RSS
  - la mobilité (smartphone, etc.)
  - le web 2.0
- Maintenir l'accès aux contenus à usages éducatifs et pédagogiques au sein de la communauté (par exemple, cela permet aux enseignants d'avoir accès, à partir d'une connexion internet, aux ressources hébergées dans l'établissement ; cela permet aux élèves d'avoir accès depuis leur domicile aux supports de cours déposés par les enseignants sur l'ENT, etc.).

### OBJECTIFS (suite)

Par ailleurs les études nationales et internationales sur le sujet de l'e-éducation montrent que la simple mise à disposition de solutions techniques ne peut à elle seule engendrer des modifications de comportements auprès des utilisateurs. Les partenaires ont donc opté pour un renforcement :

- de la communication pour faire connaître les possibilités offertes par l'ENT (nouveaux services, nouvelles fonctionnalités, etc.) : diffusion d'une information adaptée à des profils d'utilisateurs choisis, et cela dans un ou plusieurs établissements sélectionnés
- de l'accompagnement du changement pour faciliter l'intégration du numérique dans le quotidien des utilisateurs : formations des utilisateurs, séminaires sur les nouveaux usages, réunion des chefs d'établissement, comités d'utilisateurs, etc.

### PRODUCTIONS

Le principe directeur retenu est de disposer du "même" ENT dans tous les établissements, y compris dans les établissements d'enseignement agricole. Cet ENT répond aux caractéristiques principales suivantes :

- une solution commune et unique pour tous les établissements
- une capacité de déploiement simple et rapide sur l'ensemble des établissements.

L'ENT MIP 2 se compose

- d'un portail central (responsabilité éditoriale de l'académie)
- d'un portail partenaire pour chacun des membres du groupement (10 portails) : il s'agit d'une nouveauté de l'ENT 2 qui permettra notamment aux usagers d'accéder plus directement et de manière ciblée aux offres proposées par la Région en matière d'aide aux élèves et apprentis, informations à destination des parents et des personnels des établissements
- d'un portail ENT pour chaque établissement
- de portails ENT pour l'animation et la formation (responsabilité de l'académie).

Chaque ENT dispose d'une URL indépendante, qui est rattachée au sous-domaine de l'ENT MIP.

### RÉSULTATS ET IMPACT

- Modernisation des pratiques pédagogiques et des supports d'apprentissage
- Évolution (interactivité) des échanges entre acteurs de la communauté éducative (élèves, parents, professeurs, équipe administrative de l'établissement, etc.) et renforcement du travail collaboratif
- Valorisation des supports d'informations pour l'orientation pédagogique et les relations avec l'environnement professionnel (recherche et suivi des procédures de stages)
- Mise en ligne d'informations sur la formation (date des salons ou rendez-vous de la formation, actualités, aides dans les démarches pour rechercher un stage)
- Utilisation des outils de communication pour tendre vers le "zéro papier" au sein des établissements et dans les échanges avec les parents et les membres du groupement
- Mise en place d'outils de communication dynamique pour réduire les frais de transports (messagerie, visioconférence, etc.)
- Accompagnement de la communauté éducative à l'usage des TIC
- Réduction des coûts administratifs : changement des supports d'informations (par exemple formulaires d'inscription, notices d'information, etc.)
- Dématérialisation (par exemple, relations avec les services administratifs des établissements, réservation des ressources dans les établissements).

# LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

national  
mobilité  
promouvoir dispositif  
projet formation  
favoriser  
numérique  
emploi  
union européenne priorité FSE apprentissage  
jeunes TICE instance territoriale  
accompagnement intégration 2014-2020  
projet lutte contre le  
décrochage scolaire  
élève financement enseignant  
FEDER mobilisation enseignement réussite  
fond structurels européens  
insertion promotion

# LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

national  
mobilité  
promouvoir dispositif  
projet formation  
favoriser  
numérique  
emploi  
union européenne priorité FSE apprentissage  
jeunes TICE instance territoriale  
accompagnement intégration 2014-2020  
projet lutte contre le  
décrochage scolaire  
élève financement enseignant  
FEDER mobilisation enseignement réussite  
fond structurels européens  
insertion promotion





**Secrétariat général**  
Direction des relations européennes et internationales et de la coopération  
Département des affaires européennes et multilatérales  
lauren.michaud@education.gouv.fr

**Communication**  
jacqueline.pelletier@education.gouv.fr

**Maquette**  
olivia.cadeac-d'arbaud@education.gouv.fr

Impression MEN  
Octobre 2013

